



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 19.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



UNE EXPOSITION DE DALHIAS
aura lieu à Nantes, à l'Orangerie du
Jardin des Plantes, le jeudi 18 sep-
tembre.

A SAINT-LO se tiendra du 18 au
21 septembre le grand Concours
spécial de la race bovine normande,
des races porcines normandes et de
Bayeux et de la race ovine de l'Avran-
chin.

DANS LA SARTHE : Le Concours
départemental agricole et les « Quatre
Jours du Mans » se tiendront du
jeudi 18 au dimanche 21 septembre.

A ANGERS aura lieu le 27 sep-
tembre, au Mail et avenue Jeanne-
d'Arc, le 65^e Concours départemental
d'animaux reproducteurs des espèces
bovines, ovines et porcines.

A PONTIVY, les 27, 28 et 29 sep-
tembre, Concours spéciaux des races
bovines bretonne pie-noire, armori-
caine et durham, et concours annuel
de la Société d'Agriculture du Mor-
bihan.

LA V^e FOIRE-EXPOSITION DE
BASSE-BRETAGNE se tiendra à
Lorient du 28 septembre au 6 octobre.

A FOUGÈRES aura lieu le samedi
10 octobre le deuxième Concours-Poire
de poulains trait léger et gros trait.

MOTOCULTURE MARAÎCHÈRE.
Rappels qu'une Exposition et des
Démonstrations pratiques d'outillage
pour les productions légumières, ma-
raîchères et fruitières auront lieu à
Montlhéry (Seine-et-Oise) les 12 et
13 octobre.

NOS EXPORTATIONS DE BE-
TAIL en Italie, durant le 1^{er} tri-
mestre n'ont été que de 33 %, contre
68 % l'an dernier pendant la même
période. L'Italie tend à s'approvision-
ner sur son propre cheptel ; nous
sommes concurrencés sur ce marché
par le bétail yougoslave, hongrois et
roumain.

LE CHANVRE qui se vendait de
660 à 700 francs le quintal en 1928-
29, ne se vend pas, cette année, au
prix de 400 francs. Le prix de revient
à l'hectare peut être évalué à 7.300
francs pour une récolte de 1.000 kilos.
Il faut s'attendre à une nouvelle ré-
gression de cette belle culture en
France, si on ne protège le produc-
teur par un tarif douanier suffisant.

EN ALLEMAGNE l'effectif bovin
est plus nombreux qu'en France ; il
y a trois fois moins de moutons que
chez nous, mais le troupeau porcin
est, par contre, trois fois et demi plus
important.

AUX ETATS-UNIS, les agricul-
teurs sont victimes de la sécheresse
qui sévit depuis plusieurs mois dans
les Etats de Virginie, Ohio, Indiana,
Missouri et Montana. Une somme de
800.000 dollars va leur être avancée
pour achats de semences.

PELERINAGE AU FRONT



— C'est dans cette tranchée, papa,
que tu as perdu la jambe ?
— Oui, regarde-la bien... elle pour-
rait être te servir un jour !

LA BATAILLE DU BLÉ

Pour le moment, elle se livre à
des cours voisins de 150 fr. le quin-
tal, sur wagon départ des gares
grands réseaux.

Chaque jour sont enregistrées des
oscillations en plus ou en moins, au-
tour de ce prix. Elles sont dues à la
spéculation. Pour le moment elle
cherche des écarts vers la baisse,
achète peu, et manifeste une très
mauvaise humeur.

Sur le marché mondial, même
constatation. Les cours aux Etats-
Unis et au Canada, après avoir at-
teint 90 fr. sont retombés à 82 fr.
environ. Un facteur dangereux est
venu ajouter ses effets à ceux de la
surproduction. C'est ce qu'on a appe-
lé « le dumping russe ». Le gouver-
nement de ce pays, afin de se pro-
curer de l'argent et des crédits à
l'étranger (on sait quel usage de
guerre il en fait), vient d'instaurer,
sous la forme des travaux forcés des
paysans, la vente à n'importe quel
prix. Son intention durant 5 ans est
de jeter le désarroi dans le com-
merce du monde et d'y amener la misère.
La misère est mauvaise conseillère,
chacun le sait.

Nous avons, heureusement, pour
protéger le cultivateur français, le
droit de 80 fr. Grâce à lui on ne
peut dans nos ports, avoir du froment
étranger à moins de 160-165
francs. De plus la loi nouvelle, pour
laquelle nous avons bataillé ici
même, à l'Association générale des
producteurs de blé, et aux Chambres
d'Agriculture, ne permet pas aux
minotiers d'incorporer à leur farine
plus de 10 % de céréales exotiques.

Cela ne leur plaît guère. Adieu les
fructueux cargos, ils venaient se dé-
charger sur nos quais alors que nos
greniers regorgeaient de froment
invendable ! Tout le commerce qui
vivait de notre misère, aussi pro-
teste-t-il violemment, intrigant près
des pouvoirs publics pour faire
abaisser notre barrière de 80 francs
et supprimer le contingentement à
10 %.

Nous ne céderons pas. Le froment
a coûté trop cher les cultivateurs
doivent être payés de leurs peines,
ils ne peuvent l'être qu'au cours de
150 à 160 fr. Nous ne nous laisserons
pas de veiller. En particulier, nous
ne laisserons pas passer le scandale
de la falsification de la cote de la
Bourse de Commerce en faveur des
bailleurs, qui a eu tant de retentisse-
ment le 16 juillet dernier.

Le Ministre, M. Fernand David,
est un agriculteur ; ça ne se voit pas
souvent. Quel hasard, ma chère ! Il
a promis que la loi ne serait pas
modifiée à moins qu'après avoir con-

sulté les grandes associations, il
devenait prouvé d'une façon certaine,
que la récolte de 1930 étant tout à
fait déficitaire, elle ne pouvait pas
assurer l'approvisionnement du pays.
Nous n'en sommes pas là.

Ne pouvant nier qu'il y a tout de
même du grain, puisqu'on lui en offre
plus qu'il n'en achète, le commerce
cherche maintenant à répandre l'idée
que notre blé ne vaut rien, qu'il ne
fera que de très mauvais pain.

Attention ! Notre blé de 1930, sans
être très beau, ni très lourd, ne mé-
rite pas un tel mépris. Cette manœu-
vre du moment a pour but de pro-
voquer la baisse.

Moi je réponds, le blé il est ce
qu'il est ! Tant pis ! Il n'y a qu'à
le manger. Voilà tout ! Mangeons
notre pain. S'il est moins blanc
mangeons-le quand même. Quand on
blutait dans la maie, il y a 40 ans
(je m'en souviens bien), qu'on chauffait
son four avec son fournil, et que les
femmes boulangeraient elles-mêmes,
la miche n'était pas aussi
blanche qu'aujourd'hui, on se portait
très bien quand même, peut-être
mieux.

Dans cet esprit, l'Association Gé-
nérale des Producteurs de blé et le
Ministre lui-même, nous donnent le
conseil de vendre notre froment par
petits paquets afin d'assurer l'appro-
visionnement continu de la con-
sommation. Ne donnons pas raison
à la grosse meunerie ; elle cherche
à dire qu'elle ne peut pas trouver
de quoi alimenter ses cylindres !

Nous, nous ajoutons qu'il est utile
de montrer la plus grande bienveil-
lance à nos petits meuniers de pays,
et de favoriser leur industrie par
tous les moyens. C'est eux qui, le
plus volontiers, moudront notre blé
et feront manger notre pain. Leur
existence est indispensable pour em-
pêcher l'accaparement complet du
marché par la grosse meunerie.

Restent les boulangers ! Grosse
question ! Qu'ils fassent donc comme
leurs bonnes amies les coopératives,
et que pratiquent des prix en rap-
port avec celui du blé, ils prennent
leur farine sur place, ils y gagne-
ront commercialement et moralement

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat des Agriculteurs.

AVEZ-VOUS SONGÉ A VOS BE-
SOINS EN BLES DE SEMENCES DE
SÉLECTION GÉNÉALOGIQUE, OU
DE REPRODUCTION ? VOUS POUR-
REZ BÉNÉFICIER DE LA RISTOUR-
NE DE L'OFFICE AGRICOLE.

PRODUCTEURS DE BLÉ !

Vous avez le droit d'exiger, pour la triste récolte de 1930, un prix
qui compense, dans une certaine mesure, les difficultés de la moisson,
les frais très élevés de culture et le rendement déficitaire de la récolte
de blé.

Les blés étrangers les moins chers valent, rendus en France, de
90 à 100 francs le quintal. En y ajoutant le droit de douane de 80 francs,
cela fait 170 à 180 francs.

Le droit de douane de 80 francs ne sera pas modifié. Le Gouver-
nement vient d'en donner l'assurance formelle, sanctionnée par la loi
elle-même.

Le Ministre de l'Agriculture a déclaré que le prix de vente équi-
table du blé doit être, cette année, d'au moins 170 francs.

Ne cédez pas votre blé, à vil prix, dans la crainte d'une baisse
injustifiée des cours.

Des acheteurs invoquent la médiocre qualité de certains lots pour
provoquer la baisse ; ce sont des manœuvres spéculatives auxquelles il
faut résister.

Profitez, comme les industriels, de la protection douanière légitime
qui vous est accordée.

Le prix du blé dépend, pour une large part, de votre discipline,
de votre sagesse et de votre sang-froid.

Producteurs de blé, et consommateurs de pain, ont intérêt à sta-
biliser les cours, car les lots mal vendus n'influent aucunement sur le
prix du pain. Ils ne profitent qu'aux spéculations des intermédiaires.

Producteurs de blé !
Efforcez-vous de stabiliser les cours.

Alimentez régulièrement la meunerie, surtout les moulins locaux.
Echelonnez vos ventes !

Un Brin de Causette...



Plus fort... tou-
jours plus fort !
comme dirait un
clown dans un cir-
que. C'est à peine
si l'idée des Etats-
Unis d'Europe vient
de germer dans
le ciboulot de
quelques hommes
d'Etat qu'un Fran-
çais — qui se croit point moyen
c'est-à-dire — vient de trouver une idée
cent fois plus pépère, pour supprimer
les guerres, faire luire un soleil de
de paix sur notre boule ronde.

Ne croyez point que ce soye des
inventions au père Jeannot. S'agit
tout bonnement de fonder les « Etats
Universels » en unissant tous les
combattants (anciens et futurs)
d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amé-
rique et d'Océanie ! Pour propager
l'idée, se lancer à l'assaut d'un pareil
record — toujours pu fort — y
vient de paraître un nouveau journal.

J'ai là, sous les yeux le premier nu-
méro d'août 1930, qu'on a eu la gen-
tillesse de m'envoyer. (Pour les
amateurs, il est en vente chez Ha-
chette, gares et kiosques, à 0 fr. 20).
Voyons un peu de quoi y retourne ?
C'est point de la poulitique, puis-
qu'on s'adresse qu'aux anciens com-
battants.

Il dit que les « Etats-Unis s'im-
posent, car nous ne sommes pas
sûrs de la paix que nous l'éitions
avant la dernière guerre ». J'te crois,
mon colon ! Ça sera toujours du
pareil au même, tant qu'il restera
deux hommes sur la terre. On est
déjà point fichu de s'entendre entre
ousins, ni avec les membres de sa
famille ; on voit quelques fois des
frères ou des époux qui se flanquent
des baffes, ou des pruneaux par la
figure. C'est triste, mais on y chan-
gera rien... Lisons la suite !

« Déjà pour reconnaître des main-
» tenant les fondateurs des Etats-
» Universels, je vous propose d'ajou-
» ter une particule aux noms des
» anciens combattants du monde en-
» tier. Par exemple Fed (venant de
» fédération), ainsi Durand s'appelle-
» rait Fed-Durand ; Cornforth, Fed-
» Cornforth ; Hermann-Meder, Fed-
» Hermann-Meder ; Ta-Kamatsu, Fed-
» Ta-Kamatsu ; Kiang-Si, Fed-Kiang-
» Si, etc... »

« C'est le soulèvement du monde
» vers les hauteurs ; l'occasion uni-
» que qui ne se présentera plus
» jamais sur la planète, pour unir
» toutes les nations. »
Non, mais, les copains, vous nous
voyez tous avec des titres de nobles-
se, de chevalerie ! Fed-Jeannot, Fed-
Gautier, Fed-Lucas, Fed-Bouyer, Fed-
Clavier, Fed-Pia... on aurait l'air
de descender des croisés ! C'est ça
qui nous ferait une belle jambe.

« Cependant pour réunir une aussi
» grande quantité de braves, l'idée
» ne suffit pas qu'elle universelle
» soit-elle. Il faut un signe de rallie-
» ment. Et ce signe, si vous le vou-
» lez bien, sera un nouveau Capitole,
» à l'instar de celui de Rome qui a
» surplombé toutes les nations pen-
» dant tant d'années... »

« Le drapeau des Etats-Universels
» revêtira toutes les couleurs de l'arc-
» en-ciel (spectre solaire). Les uni-
» versels arboreront aux fenêtres le
» drapeau les jours de réjouissance
» et les insignes à la boutonnière (le
» petit spectre solaire). »

« Ça sera le moment de chanter :
» Et du Nord, au Midi, la trompette...
» de paix. »

Moi, j'y voye pas d'inconvénient
On verra les zeuloux, les Peaux-Rou-
ges, les Chinois nordiques et sud-
iques, les Russes, les Argentins, les
Papous, les Français, les Arabes, les
Teutons... tous les peuples danser
bras-dessus, bras-dessous et se faire
des mamours ! Mais pourquoi pas,
tant qu'on y est, créer une super-
Union avec la lune et la planète
Mars ? — On en ferait baver le
soleil !

MAITRE JEANNOT.

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DU BLÉ

Importance et Transformation de cette Production

Avant la guerre, le froment, que
nous cultivions cependant sur 6 mil-
lions 1/2 d'hectares, ne nous donnait
pas une récolte assez forte pour notre
consommation nationale. Durant les
hostilités, il a perdu du terrain, qu'il
ne regagnera sans doute jamais, ce
qui nous oblige à des importations
très onéreuses, sauf dans les années
de récolte exceptionnelle.

Pour plusieurs raisons majeures, la
France doit donc produire tout le
grain qui lui est indispensable pour
la fabrication du pain.

En raison de l'élévation des frais
généraux de la culture du blé, l'aug-
mentation de la production ne doit
pas être recherchée par l'extension
des surfaces emblavées mais par un
rendement plus élevé à l'hectare.

Ce résultat peut être obtenu :

1^o par un meilleur choix et par
une bonne préparation des terres à
blé ;

2^o par des fumures complètes et
convenablement équilibrées ;

3^o par la recherche des variétés
sélectionnées les mieux adaptées à
chaque exploitation ;

4^o par des soins d'entretien judi-
cieux.

En comprimant les dépenses par
une réduction des frais de main-
d'œuvre, en permettant d'obtenir
d'autre part des rendements plus
élevés ; cette méthode conduit à
l'abaissement du prix de revient et,
quelles que soient les variations des
cours des grains, permet à cette cul-
ture de rester rémunératrice.

Le département de la Loire-Infé-
rieure étant un de ceux qui fournis-
sent la plus grosse production de blé,
il demeure donc capital d'y perfec-
tionner les méthodes de culture en
s'inspirant des conseils ci-dessous :

SOL

Le froment préfère les terrains
sains, plutôt frais, un peu argileux,
fermes et préparés autant que pos-
sible à l'avance.

Il est nécessaire d'en limiter la cul-
ture aux champs pouvant donner un
rendement rémunérateur, les autres
étant plutôt à consacrer aux fourra-
ges. De cette façon, on obtient à la
fois plus de produits animaux, dont
la valeur se maintient élevée, et de
meilleures récoltes dans l'ensemble
de la ferme.

La profondeur du sol influe beau-
coup sur la réussite du blé, mais on
ne doit l'augmenter que progressive-
ment, en particulier par des sous so-
lages, et seulement pour la culture
sarclée précédente.

Le remplacement des sillons par
des planches est à poursuivre lors-

que la pente et la perméabilité du
terrain le permettent.

La mise en état du sol se trouve
souvent facilitée par l'usage du rou-
leau Croskill et du pulvérisateur à dis-
ques.

NECESSITÉ D'UNE BONNE FUMURE

Pour donner des récoltes avanta-
geuses, le froment a besoin d'une
nourriture abondante et en rapport
avec ses exigences, que le fumier,
même avec un « chaulage », ne suf-
fit pas à lui fournir ; d'où l'obliga-
tion de lui appliquer des engrais chi-
miques en plus grande quantité qu'on
ne le fait d'ordinaire en France et
particulièrement en Loire-Inférieure.

Mais, aucun engrais, quel qu'il soit,
ne peut remplacer tous ceux dont
l'emploi « simultané » dans un ter-
rain est reconnu nécessaire.

L'azote exerce une action prépon-
dérante sur les rendements en favo-
risant la croissance des tiges et des
feuilles. Ses effets sont rapides et
frappants, ce qui fait que l'on a sou-
vent tendance à abuser de son em-
ploi. Il ne permet cependant d'obte-
nir de bons rendements que lors-
qu'il se trouve convenablement asso-
cié aux trois autres éléments ci-après.

L'acide phosphorique est indispen-
sable aux plantes et aux animaux. Il
sert, en particulier, à former les tis-
sues de soutien et les fruits des végé-
taux. Il augmente la résistance des
blés à la verse et les « fait grener ».
Son action est plus lente et moins
visible que celle de l'azote, mais se
manifeste toujours par une augmen-
tation du poids de la récolte en grain.

Les terres qui contiennent peu
d'acide phosphorique et qui n'en re-
çoivent pas suffisamment ne portent
jamais que de mauvais blés. Elles
sont malheureusement nombreuses
dans notre département.

La potasse donne aussi de la rigi-
dité aux céréales et rend leurs grains
plus lourds. Ses effets peuvent cepen-
dant passer inaperçus jusqu'au bat-
tage.

Dans les sols argileux, l'utilisation
d'engrais potassiques ne donnant pas
toujours de résultats appréciables,
chaque cultivateur doit en vérifier
lui-même l'utilité sur une surface dé-
terminée, avant d'en généraliser
l'usage dans sa ferme.

La chaux exerce un double rôle.
Elle concourt à l'alimentation des
plantes et favorise l'assimilation des
autres éléments, « notamment de la
potasse ». C'est même un aliment es-
sentiel du blé, alors que le seigle en
exige fort peu. De plus, elle améliore
les propriétés des sols (ameublisse-
ment, perméabilité, pouvoir absor-
bant et nitrification).

Bien qu'on leur ait appliqué beau-
coup de chaux avant l'utilisation des
engrais chimiques, nos sols n'en ren-
ferment pas assez et ils ont d'autant
plus besoin d'en recevoir que l'ar-
rosage des céréales à l'acide sulfurique
y diminue également la provi-
sion de cet élément.

PRATIQUE D'UNE BONNE FUMURE

Tout d'abord avant l'ensemence-
ment il convient d'enfouir des en-
grais phosphatés : Scories (5 à 600
kilos à l'hectare, selon dosage) dans
la majorité des sols du département.
En terre de lande on peut utiliser les
phosphates naturels de mouture ex-
tra fine (Phosphates de l'Afrique du
Nord à raison de 6 à 800 kilos à
l'hectare). Les superphosphates con-
viennent à la dose de 5 à 600 kilos à
l'hectare aux terres ayant été régu-
lièrement chaulées.

Les engrais potassiques (chlorure
de potassium) devraient être em-
ployés à la dose de 150 à 200 kilos à
l'hectare toutes les fois que les cul-
tures sarclées qui précèdent le blé
n'auront pas reçu de cet engrais.

Enfouir par une même façon l'é-
quilibre d'engrais phosphatés et po-
tassiques une quinzaine de jours
avant les semailles.

Dès que la végétation redevient
active, en février-mars, on peut alors
épandre en couverture et de préfé-
rence en deux fois, soit du nitrate
de soude ou de chaux, soit du sul-
fate d'ammoniaque, soit encore, ce
qui vaut mieux, un mélange à par-
ties égales de ces deux engrais, à la
dose de 100 à 150 kilos à l'hectare,
suivant l'aspect de la végétation.

Il vaut mieux employer le fumier
pour la plante précédente, comme
cela se pratique dans tous les pays
de culture avancée, ou, tout au moins,
n'appliquer au blé qu'une demi-fu-
mure à l'engrais de ferme et la com-
pléter selon les besoins des sols,
d'après les bases qui viennent d'être
indiquées. A défaut de fumier, on
peut faire usage à l'automne de 100
kilos de sulfate d'ammoniaque qui,
à dose moitié moindre, peut aussi être
avantageusement ajouté à une fumu-
re ordinaire.

La cyanamide de calcium ou chaux-
azote à 20 % agit un peu moins vite
que le sulfate d'ammoniaque, mais
vaut autant. A noter en outre qu'elle
fournit 50 à 55 % de « chaux active ».
Elle demande à être employée
quinze jours à l'avance et enfouie.

En aucun cas, ces deux matières
azotées ne doivent être mélangées
avec des scories.

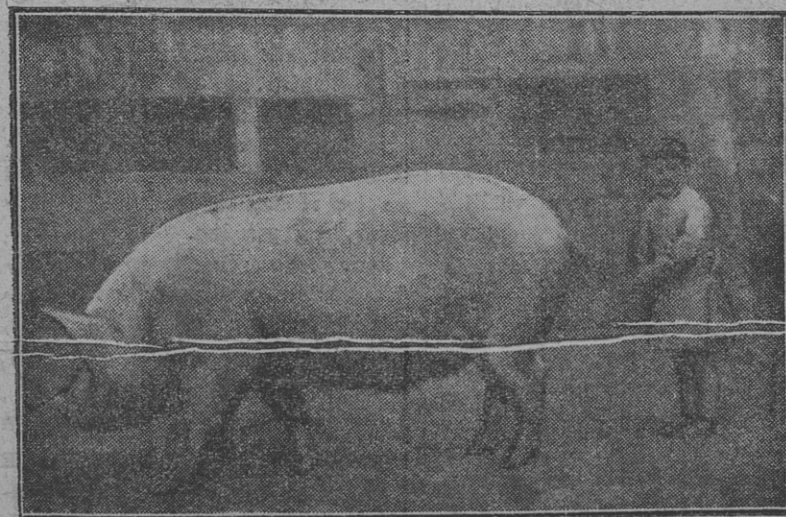
Les engrais phosphatés et potassi-
ques sont particulièrement utiles
après les défrichements de prairies
artificielles, celles-ci ayant enrichi le
sol en azote. Les engrais nitriques et
ammoniacaux sont alors inutiles et
peuvent même devenir nuisibles en
favorisant la rouille, la verse... etc.

Dans les terres profondes et
purées de mauvaises herbes, les dé-
penses faites en engrais complémen-
taires pour le froment sont toujours
bien payées par l'excédent de paille
et de grain qu'elles permettent d'ob-
tenir.

VARIÉTÉS

Le choix des variétés constitue le
moyen le plus économique d'accroître
les rendements ; celles qui sont
adaptées au sol et au climat du dé-
partement, comme les blés Rouge de
Bordeaux, Japhet et Goldendrop ou
Rouge d'Ecosse, suffisent dans les si-
tuations ordinaires.

Pour ce qui est des variétés nou-
velles ou améliorées, il ne faut les
introduire qu'avec précaution et
qu'en tenant compte de leurs exi-
gences au point de vue de la « pro-
fondeur », de la « fertilité » et de la



Verrat Large White, 16 mois, 400 kilos,
à M. Béranger, Porcherie de la Pierre, en Bouguenais.

(Voir l'article en 2^e page)

« propriété du sol », de leur « résistance à la verse » et de leur « sensibilité aux maladies ». Les variétés précoces, plus résistantes à l'« échaudage », donnant une « quantité suffisante de paille » et dont les grains contiennent assez de gluten sont à préférer. Le nombre des nouvelles variétés susceptibles d'être recommandées pour l'ensemble de leurs qualités est restreint.

Le Bon fermier se contente des bonnes terres moyennes, dans lesquelles peut aussi réussir le Vilmo-rin 23.

Le Gros bleu, l'Hybride des Alliés, le Trésor, le Dattel demandent des terres assez fertiles et ne craignant pas la sécheresse.

Le Hâtif inversable et le bié de la Paix exigent des sols exceptionnels, riches et fumés.

On augmente la production en semant ensemble plusieurs variétés de même maturité ; en mélangeant, par exemple, des variétés améliorées avec celles du pays ; seuls, les biés de semence sont à cultiver isolément.

Le renouvellement ou changement des semences donne surtout de bons résultats lorsque celles-ci proviennent de cultures plus soignées et placées en sols favorables. Il est de rigueur quand la fertilité de l'exploitation ne permet pas de maintenir les qualités productrices des variétés à grand rendement.

Mais, comme le commerce des semences donne souvent lieu depuis la guerre à de nombreuses tromperies sur la nature, la qualité et la provenance des produits vendus, il est prudent, en pareil cas, de refuser les offres des courtiers inconnus et de traiter seulement avec des syndicats ou des maisons d'une parfaite honnêteté, en exigeant d'ailleurs les garanties prévues par le décret du 26 mars 1925.

D'après ce décret, l'appellation de sélectionnées ne s'applique pas aux semences obtenues simplement à l'aide du trieur (cylindre). Elle est réservée à celles provenant d'une sélection individuelle ou génétologique, beaucoup plus compliquée, et que des établissements spéciaux peuvent seuls opérer.

ENSEMENCEMENT

Le triage et la préparation des semences constituent des facteurs importants de l'augmentation des rendements. Les grains non blessés par le battage, sains, lourds et bien nourris donnent de meilleures récoltes : le trieur mécanique permet de les séparer facilement.

Pour éviter la carie ou pourriture, fréquente ces dernières années, sulfater les semences par l'un des moyens suivants :

1° Sur un hectolitre de bié en tas, verser environ six litres de solution froide de sulfate de cuivre (vitriol bleu) à 2 kilos au maximum par 100 litres d'eau, puis, bien brasser avec une pelle de bois.

2° Pendant cinq minutes, faire tremper les grains et les brasser énergiquement dans une solution froide, contenant au plus 2 % de sulfate de cuivre. Ce procédé est beaucoup plus efficace et il permet de séparer facilement les grains cariés ou avortés.

Lors de l'ensemencement, il faut toujours veiller à ce que les grains soient distribués d'une façon régulière dans le sol bien rassis (bons effets du roulage) et ne soient pas enterrés trop profondément. On sème plus tôt et plus dru dans les terrains pauvres, de propreté insuffisante, froids et humides.

Les semences à la volée étant souvent défectueuses, il y aurait avantage à les remplacer dans les terres meubles, par celles en rayons, exécutées avec des semoirs mécaniques, dont l'emploi présente les avantages suivants : économie de près d'un tiers de semence, distribution régulière des grains en surface et en profondeur, chances de verse diminuées, possibilité de biner avec la houe multiple, augmentation de rendement.

SOINS D'ENTRETIEN ET RECOLTE

Le bié est très sensible aux façons qu'il reçoit durant sa végétation. Comme, d'autre part, les mauvaises herbes lui causent un tort considérable, il y a intérêt à le traiter comme une véritable plante sarclée. Au printemps, un hersage ou un roulage et parfois ces deux opérations sont utiles pour le faire taller et pour favoriser le développement de ses racines.

Quant aux binages à la houe multiple, qui favorisent sa croissance, et assurent la propreté du sol, ils ne sont possibles que dans les semis en lignes.

Pour remplacer les sarclages, rendus impossibles par la rareté de la main-d'œuvre, il ne faut plus hésiter à nettoyer les céréales envahies par les mauvaises herbes au moyen de l'acide sulfurique étendu d'eau (procédé RABAT).

On contribue également à entraver la propagation des herbes nuisibles en moissonnant de bonne heure, sauf pour les grains destinés aux ensèvements, et en procédant ensuite au déchaumage, qui est facilité par l'usage du cultivateur canadien, muni



MON PETIT JARDIN

Culture et Multiplication du Dahlia

Le Dahlia d'année en année s'impose, et dans les automnes doux devient non pas le concurrent, mais le complément de nos grandes florales d'automne. Ses formes nouvelles, son coloris éclatant forment, il faut bien le dire, un voisin redoutable au point de vue esthétique, pour la « fleur d'or » aimée des Japonais. Mais qu'un automne dur, précoce, arrive, et la « fleur du Mexique », elle, n'existe plus. Quoiqu'il en soit, parmi les innombrables races de Dahlias (et toutes sont belles), il y a un choix pour tous les goûts, et la méthode de culture est la même. Ce sont les grandes lignes de cette méthode que je désire apprendre aux lecteurs de ce journal.

Il y a trois moyens de multiplier pratiquement le Dahlia : 1° Par la séparation des racines tubéreuses ; 2° par la bouture des jeunes pousses ; 3° par le semis des graines qui permet d'obtenir si facilement d'admirables nouveautés. Il y a encore un quatrième moyen connu du grand public : le greffage sur racine tubéreuse. Ce procédé est cependant utile pour l'amateur qui veut faire en pot de pièce de la plante d'exposition.

1° Le premier des procédés est simple, mais amène vite une collection s'il est répété trop souvent, à la dégénérescence. On opère au moment de la plantation, après les gelées, environ du 15 au 20 mai pour la région parisienne. Certains les font partir sur une couche un peu tiède, ce qui permet d'avoir plus de chances de réussite. La règle à observer, est de laisser à chaque racine ou groupes de racines tubéreuses séparées, un fragment du collet de la plante muni d'yeux, car si on ne mettait en terre qu'un fragment de racine, aucune pousse ne sortirait. On ne conservera qu'une seule pousse, pour avoir une plus belle floraison, par souche. On arrosera un peu pour favoriser la pousse de la plante, si le temps est au sec. On plantera les tubéreuses indispensables pour éviter que la plante qui vient parfois très haut ne soit brisée par les grands vents. On formera une cuvette autour du pied, et on la garnira d'un paillis court, et l'on arrosera lorsqu'il s'en fera besoin. Surtout ne pas planter d'anciennes touffes entières, on aurait comme résultat des touffes bien trop ramifiées avec des fleurs petites et mal faites.

En ce qui concerne le bouturage, en place de février en mars-avril les tubéreuses sur une couche chaude ou dans une serre pour faire développer les bourgeons, on les coupe à un ou deux millimètres au-dessous de leur point d'attache sur le tubercule, dès qu'ils ont de 3 à 5 cm. de long. On peut les bouturer séparément dans des petits godets que l'on tient sur couche, et à l'étouffée sous cloche de verre. Il faut compter de trois semaines à un mois pour une bonne reprise assurée ; dès qu'on les voit pousser on enlève les cloches.

Je termine en rappelant au public qu'il existe une Société française du Dahlia dont le siège est à Biarritz, ayant des filiales dans de nombreuses villes de France, dont Nantes. Le siège de cette filiale est au Jardin des Plantes, et pour 5 francs par an, la carte de Sociétaire donne droit à de nombreux avantages, dont loteries de racines tubéreuses et de graines.

puis on les pince s'il faut, et on peut même rebouturer les extrémités enlevées puis on les rempote si besoin est, et on les habille peu à peu à l'air jusqu'à ce que, les gelées passées, on puisse les mettre en place. Une longue expérience a prouvé que les Dahlias de bouture donnent des fleurs plus abondantes, mieux faites, plus belles, que celles issues de Dahlias divisés par éclatement de vieilles souches.

En ce qui concerne le semis, procédé avec lequel on peut obtenir très facilement de magnifiques nouveautés, il n'y a pas de difficultés spéciales ; certes, sur un semis il faut sacrifier un grand nombre de plants qui prouveront leur non-valeur dans l'avenir. Il faudra donc semer en quantité et sur un grand espace, pour avoir des chances d'avoir seulement quelques variétés remarquables, mais qui elles, comme toutes les nouveautés, seront vendues très cher lors de leur apparition au catalogue.

On recueille les graines sur des pieds très beaux et des fleurs précoces qui auront eu le temps de bien mûrir leur graine. On les sème de mars en mai sur couche en terre légère mais un peu nourrissante, on mène en terrines drainées qu'on posera sur couche sous chassis. Lorsque le plant aura quelques feuilles on pourra le repiquer sur couche avec un léger espacement pour que les plants puissent prendre de la force. En mai on les plante en pleine terre à 1 m. de distance et on les tute et traite comme les autres Dahlias ; à l'automne ils donneront des fleurs qui permettront de juger les pieds dignes d'être conservés et mis à l'étude l'année suivante.

Il ne faut pas oublier qu'il y a peu de plantes qui varient autant que les Dahlias. Une variété qu'on croyait excellente peut dégénérer des pieds panachés peuvent devenir unicolore et vice-versa ; des graines récoltées sur des sujets d'un coloris déterminé donneront des descendants de coloris très variés, sauf parfois celui de la fleur mère ! C'est une des raisons pour lesquelles le semis de cette plante est vraiment passionnant ; c'est une vraie loterie, où l'on peut tirer le gros lot, étant donné que certaines maisons célèbres vendent leurs boutures enracinées de nouveautés des prix fabuleux.

G. DURIVAUT, Ingénieur horticoles, Directeur du Jardin des Plantes

c'est principalement par un assolement convenable et par de bonnes cultures sarclées que s'obtient le nettoyage des terres.

L'emploi de la moissonneuse lieuse réduit beaucoup les frais de récolte.

CONCLUSION

Moyens à employer pour perfectionner cette culture et la rendre aussi avantageuse que possible par l'augmentation de ses rendements et par la diminution de ses frais de revient :

- 1° Améliorer les cultures sarclées et fourragères ;
- 2° Réserver au bié des sols favorables ;
- 3° Mieux préparer les terres qui lui sont destinées en recourant aux instruments perfectionnés les plus convenables ;
- 4° Appliquer le fumier surtout à la culture précédente. Utiliser plus d'engrais complémentaires, tout en évitant le gaspillage en combinant les fumures avec le souci d'une stricte économie ;
- 5° Cultiver de bonnes variétés, adaptées au milieu et en mélange ;
- 6° Trier les semences et les sulfater ;
- 7° Dans les terres meubles, ensemençer si possible en lignes espacées de 15 à 18 centimètres ;
- 8° Donner de meilleures façons d'entretien et surtout détruire les mauvaises herbes au moyen de l'acide sulfurique dilué ;
- 9° Moissonner hâtivement et déchaumer.

A. CHAQUIN, Directeur des Services agricoles de la Loire-Inférieure

La Vie Syndicale

Chauvé

Dimanche 14 septembre, à 9 heures du matin (heure légale), au bourg de Chauvé, réunion des membres de la Section. Conférence agricole par M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat Central. Questions diverses.

ÉCOLE

d'Agriculture et de Laiterie de Pétrel (Vendée)

L'examen complémentaire d'admission aura lieu au siège de l'École, le 6 octobre prochain.

Les candidats doivent avoir 13 ans au moins et être inscrits avant le 26 Septembre.

Des bourses ou fractions de bourses peuvent être accordées aux candidats lorsque leurs parents n'ont pas les ressources suffisantes pour payer leur pension.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Blanchard, Directeur de l'École à Pétrel, par Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée).

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE POUR FAIRE VOS COMMANDES D'ENGRAIS AU SYNDICAT. RÉUNISSEZ-VOUS ; GROUPEZ-VOUS DANS VOS SECTIONS, POUR BÉNÉFICIER DES PRIX LES PLUS BAS.

Machines Agricoles

Moulins

Pour mouture et concassage. Montés sur roulements à billes. Actionnés à bras, peuvent produire 50 à 70 litres de mouture à l'heure. Le carter se démonte instantanément pour le nettoyage et la visite des meules. Un écrou permet de régler la finesse de la mouture. Avec meules de 172 mm et volant pour marche à bras :

Prix départ : 395 fr. Remise aux adhérents.

Autres modèles de moulins et concasseurs pour marche au moteur, sur demande.

GROS MODELES, pour marche au moteur. Meules horizontales en aggloméré spécial, pour toutes céréales.

Débit : 50 à 70 kg à l'heure : 750 fr. — 100 à 125 — 1.325 fr. — 125 à 150 — 1.620 fr. — 150 à 200 — 1.980 fr. — 200 à 250 — 2.600 fr.

Remise à nos adhérents.

Appareils combinés : APLATISSEURS-MOULINS.

Aplatissement 200 à 300 kg : 1.550 fr. — 350 à 400 — 1.800 fr. — 450 à 600 — 2.000 fr.

Ces appareils comprennent deux instruments en un seul et servent indifféremment à l'aplatissement, ou à la mouture.

Pour Aplatisseurs seuls, ou Concasseurs, nous consulter.

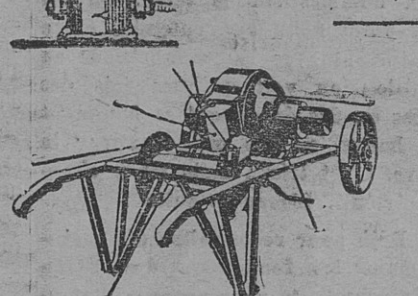
MOULINS « CONCASS ». Traitement progressif des grains concassés et broyés en un seul passage. Peut remplacer un concasseur, un broyeur et un aplatisseur.

Pour marche au moteur, force 2 C.V. 1/2 : 1.780 fr.

Départ. Remise à nos adhérents.

Articles Electriques

Nous pouvons fournir à nos Adhérents tous et en particulier : des MOTEURS de toutes puissances, des GROUPEMENTS ELECTRO-POMPE, can, vis, etc., etc., automatiques, sous pression, sur brouette, etc., et des MOTEURS AGRICOLES MOBILES de 1/2 CV, sur trépied fonctionnant sur le courant lumière, utilisant pour presque toutes les tâches, ou de puissances et vitesses variables, sur brouettes.



Trieurs à Grains

Nous conseillons à nos sections et à nos adhérents l'emploi de trieurs à grains, indispensables pour préparer et obtenir de belles semences. Les semences triées augmentent d'un tiers le rendement des récoltes. Voici les principaux types que nous pouvons livrer, de fabrication irréprochable :

I. POUR SYNDICATS, GROUPEMENTS OU GROSSES EXPLOITATIONS

Tambours alvéolés coniques, à double effet, en deux parties. Se font à un seul diviseur (pour semence de bié) 6 résultats ; ou à deux diviseurs (pour toutes céréales) 8 résultats.

Rendement-heure : 1 Diviseur 2 Diviseurs
3 à 4 HL..... 2.020 fr. 2.475 fr.
5 HL..... 2.245 fr. 2.400 fr.
6 HL..... 2.470 fr. 2.625 fr.

Réduction de 50 francs pour ces trieurs en une seule partie.

II. TRIEURS D'IMPORTANCE MOYENNE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise, en deux parties. Se font à un et deux diviseurs, comme ci-dessus :

Rendement-heure : 1 Diviseur 2 Diviseurs
3 HL 1/2..... 1.700 fr. 1.850 fr.
4 HL..... 2.100 fr. 2.250 fr.
6 à 7 HL..... 3.400 fr. 3.600 fr.

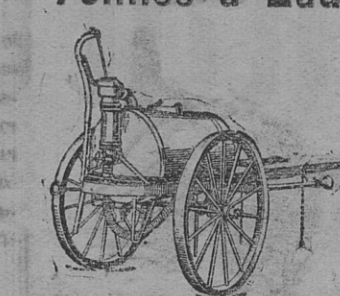
III. TRIEURS POUR PETITE CULTURE

Tambours alvéolés cylindriques, sans reprise en une seule partie :

Rendement-heure : 1 Diviseur 2 Diviseurs
1 HL 1/2..... 1.000 fr. 1.150 fr.
2 HL..... 1.300 fr. 1.450 fr.
3 HL..... 1.550 fr. 1.700 fr.
4 à 4 1/2 HL..... 1.900 fr. 2.150 fr.

Tous autres modèles et catalogues sur demande. Ces prix s'entendent départ et remise à nos adhérents.

Tonnes à Eau



ou à purin ; voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 mm, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

Prix des Tonnes sans pompe

N° Contenance en litres Point Galvanisé
1 500 1.375 fr. 1.515 fr.
2 600 1.425 fr. 1.590 fr.
3 800 1.625 fr. 1.815 fr.
4 1.000 1.700 fr. 1.925 fr.

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée. 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 680 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 485 fr. en supplément.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles ; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

Débit Largeur Prix
8 à 12 hectolitres 0m65 275 fr.
12 à 16 — 0m70 300 fr.
20 à 25 — 0m82 345 fr.
25 à 30 — 0m86 370 fr.
30 à 35 — 0m90 395 fr.
35 à 40 — 1m 425 fr.
40 à 45 — 1m10 450 fr.

Ces prix s'entendent franco toutes gares.

Remise à nos Adhérents.

Modèles Ensacheurs-Cribleurs sur demande.

Nouvelle Veleuse

Cette machine se compose d'un moulinet commandé par une manivelle avec vis sans fin. Sur ce moulinet s'enroule la corde qui aide au vêlage. Assise matelassée en arrière.

Modèle ordinaire, complet... 275 fr.

Modèle extensible... 325 fr.

Prix départ et remise aux adhérents.

Les Rétro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer : à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc.). Instruments ayant obtenu de nombreuses récompenses. Indispensables pour petite et grande culture, jardiniers, maraîchers, pépiniéristes et vignerons.

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.



PRIX DES APPAREILS COMPLETS

Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture..... 311 fr.
Pour vigneronnes : pépiniéristes..... 343 fr.
Pour maraîchers ou amateurs..... 475 fr.
Pour grande culture maraîchère..... 684 fr.
Prix départ lieu de fabrication. Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils. Modèle visible au Syndicat.

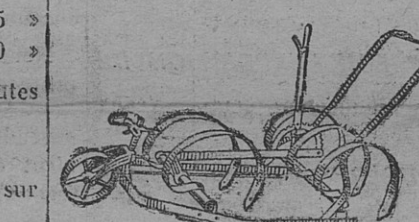
Hache-Paille

Montés avec bouches mobiles. Vis sans fin double, permettant de couper à deux longueurs. Prix départ. Grand volant 1m20 155 kil. 550 fr. Moyen — 1m 125 — 450 fr. Petit — 0m85 100 — 380 fr. d'angle, au choix :

Prix départ usine. — Remise à nos adhérents.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étrangées



Nombre de dents Largeur de travail Prix
5 0.60 197 fr.
7 0.70 267 fr.
9 0.90 307 fr.
10 1.00 326 fr.

Supplément pour 1 roue : 12 fr.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE VOS MACHINES AGRICOLES — NOUS CONSULTER —

L'Elevage des Porcs « Large White »

Le Large White est peut-être, à l'heure actuelle, une des races de porcs les plus répandues dans le monde.

On trouverait difficilement, même en France, une porcherie de quelque importance dont le cheptel ne soit en totalité, ou tout au moins en majeure partie, composé d'animaux de cette race ou de ses dérivés.

Pourquoi cette vogue ? Car enfin, nous possédons en France des races précoces, productives de viande excellente et presque aussi bonnes assimilatrices que le Large White. De mon enquête d'abord, et surtout de mon expérience personnelle j'en ai déduit, il y a déjà longtemps, que le Large White était vraiment le seul porc qui puisse « tenir et rapporter » en porcherie.

Son élevage est des moins compliqué. Alors que la truie indigène, souvent maladroite, nécessite une surveillance de plusieurs jours à l'époque de la mise-bas, la truie Large White est, au contraire, souvent gâtée par la présence même de ses soigneurs habituels et ne demande aucune intervention, soit avant, soit après la parturition.

Les porcelets viennent au monde très vigoureux et, à part l'ablation du cordon ombilical, ne demandent rien autre qu'à prospérer. Quelque fois même, la mère procède à l'opération. C'est ainsi que j'ai eu une truie dont les porcelets comportaient régulièrement des porcelets anoures ou presque. Longtemps j'en ai su à quoi attribuer cette particularité : une surveillance attentive lors de la mise-bas m'a permis de me rendre compte que cette bonne maman, non seulement sectionnait les cordons, mais poussant la tendresse matri-

nelle un peu plus loin, coupait également quelques bouts de queue.

La truie Large White est une laitière incomparable, si elle trouve dans sa ration, les éléments constitutifs nécessaires. Evidemment, comme pour toutes les truies il faut éviter la constipation. D'autre part, je ne suis pas partisan d'une débâche de nourriture dans les quelques jours qui suivent la venue des porcelets. Laissez le lait « monter » puis donnez lui copieusement à manger.

Chez moi, le sevrage se fait automatiquement. Une auge est mise à la disposition des porcelets dès que le besoin s'en fait sentir, généralement trois semaines ou un mois après leur naissance. Egalement trois semaines environ d'une nourriture mixte suffisent pour pouvoir les retirer définitivement de sous la mère.

La truie Large White est très prolifique. Les naissances sont souvent de quatorze voire même de seize. En 1922, une mère m'a donné 21 porcelets dans la même portée. A mon avis, 7 à 8 petits suffisent si l'on veut obtenir de bons résultats.

Mais, me direz-vous, pourquoi ces porcs ayant de si grandes qualités et une si grande vogue, pourquoi n'en trouve-t-on pas sur les foires ? Tout simplement parce que les producteurs de cette excellente race et de ses dérivés ont plus de demandes que vous ne le supposez. Pour ma part je n'ai jamais eu la peine de mener une cage de porcelets sur un marché. Quelle que soit ma production, mes animaux sont tous vendus à la porcherie à une clientèle qui devient de plus en plus fidèle.

J. BÉRANGER, La Pierre, en Boucauxais. (A suivre.)

LE MEILLEUR REMÈDE A L'EXODE RURAL

« L'exode rural continue, inexorablement, chaque heure qui s'écoule amène à la ville de nouveaux déserteurs de la terre. Il importe d'agir, non pas par des demi-mesures inspirées, poussières de subventions, dégrèvements au compte-goutte, distinctions honorifiques, sans effet pratique. C'est une grande œuvre de restauration nationale qui doit être entreprise ; tout ce qui est de nature à la désagréger doit être supprimé ; les impôts de mutation, lorsqu'ils sont excessifs comme dans notre pays, sont destructeurs. »

La première réforme que doit réaliser le Gouvernement pour enrayer la dépopulation, doit être la suppression des droits de mutation en ligne directe, et cette suppression doit être complète, radicale, pas de demi-mesure, c'est la suppression de tous droits de mutation dans la ligne directe, c'est-à-dire entre père, mère, enfants et petits-enfants qu'il faut réaliser. C'est pour ses enfants que le Français travaille, économise, épargne. Cette épargne, cette économie doivent être sacrées. Ce qu'un père a gagné par son travail, son esprit d'entreprise, ses privations, est intangible, l'Etat n'a pas le droit d'y toucher.

L'Italie a, sur ce point, donné le plus viril exemple.

Par un décret du 20 août 1923, Mussolini a abrogé l'impôt sur les successions en ligne directe. « L'héritage, a-t-il dit, est le point d'incidence de la famille et de la propriété, s'en prendre à celle-ci, c'est s'en prendre à elle-même » et son ministre des Finances écrivait : « Avec la suppression de l'impôt en ligne directe, le patrimoine familial est considéré comme intangible et l'on fait disparaître ainsi une inégalité

des plus grandes et des plus dangereuses pour la propriété immobilière qui est celle en réalité soumise aux droits de succession. »

En effet, la propriété rurale, ne pouvant pas se dissimuler, supporte seulement tout le poids des lourds tarifs des droits de mutation. Combien de jeunes gens désertent la terre, parce qu'ils se rendent compte que la petite propriété de leurs parents, propriété qu'ils ont bien souvent cultivée avec leur père et améliorée sera largement amputée par le fisc, lorsqu'ils seront appelés à la recueillir. Combien de jeunes ménages employés comme domestiques à la campagne chez leurs parents et beaux-parents se découragent en pensant que leurs parents et eux-mêmes travailleront pour l'Etat, et partent pour la ville, sans effort de retour. Et tout cela, chers lecteurs, est admirablement parlé, et d'autant mieux que cela émane d'une proposition de loi déposée sur le bureau de la Chambre dans une des dernières séances. On ne peut mieux dire, et je me garderais d'un seul commentaire.

Voulez-vous seulement avoir l'obligeance, quand vous verrez votre député, de lui parler de cette proposition de loi (annexe 27-37 du « Journal Officiel » du 24 juin 1930). Demandez-lui son avis, et s'il n'est pas favorable, travaillez-lui donc un peu les côtes, c'est de vous que dépend son opinion et, par conséquent, le succès d'une réforme dont on ne pourrait trop prévoir les bons effets pour l'agriculture, c'est-à-dire pour votre avenir et celui de vos enfants.

« La Vie agricole et rurale ».

CONSULTEZ-NOUS NOUS VOUS RÉPONDONS

MARCHES DE LA VILLETTE

Du lundi 8 Septembre 1930

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.702	2.582	12 70	11 70	10 70	13 70	7 62	6 43	5 70	8 49
Vaches.....	1.351	1.311	12 70	11 60	9 80	13 90	7 62	6 37	4 90	8 95
Taureaux.....	230	229	11 70	10 40	10 10	11 80	6 60	5 72	5 70	7 32
Veaux.....	1.530	1.543	15 60	13 90	11 90	16 70	9 36	7 92	6 54	10 35
Moutons.....	12.677	12.617	20 80	16 50	14 70	21 70	10 40	7 75	6 16	10 85
Porcs.....	2.672	2.672	11 86	11 70	8 56	12 14	8 30	7 70	6 70	8 50

Du Jeudi 11 Septembre 1930

Bœufs.....	1,064	1,032	12 80	11 80	10 10	13 80	7 68	6 49	5 05	8 55
Vaches.....	531	524	12 80	11 70	9 90	14 70	7 68	6 43	4 95	8 96
Taureaux.....	135	130	11 90	10 60	10 20	12 70	6 72	5 85	5 10	7 44
Veaux.....	1,692	1,580	15 30	13 60	11 60	16 40	9 18	7 75	6 38	10 16
Moutons.....	4,920	4,800	20 80	16 50	14 70	21 70	10 40	7 76	6 16	10 85
Porcs.....	2,255	2,255	11 86	11 70	8 56	12 14	8 30	7 75	6 70	8 50

L'INTERPRÉTATION des COURS de la VILLETTE

Nous avons dit déjà que les reproches faits aux cours officiels du marché de la Villette proviennent le plus souvent de ce que l'on considère des chiffres nus, sans chercher à les interpréter.

Nous n'ignorons pas que c'est là une chose assez complexe et le format de notre Bulletin ne nous permet pas de répéter chaque mois les indications indispensables. Nous ne nous en rendons pas compte, nous ne nous en rendons pas compte, nous ne nous en rendons pas compte.

Rappelons que les cours dits « officiels » sont établis à l'issue de chaque marché par une Commission comprenant des représentants des divers intéressés.

Ces cours sont établis au kilo de viande nette pour le gros bétail, les veaux et les moutons, au kilo vif pour les porcs. On cite : bœufs, vaches, taureaux, veaux, moutons, porcs.

Pour chacune de ces catégories, trois qualités : 1^{re}, 2^e, 3^e. Au-dessus de la première, l'extra dont la cotation officielle est établie mais non publiée. Ses cours figurent à titre d'indication dans les journaux spécialisés et même dans la grande presse. La qualité extra a donc une existence réelle et n'est pas uniquement, comme on le croit à tort, composée des quelques animaux exceptionnels figurant sur chaque marché.

De même, au-dessous de la troisième, il y aurait une quatrième qualité qui n'est pas cotée officiellement, les animaux qui la composent ne pouvant plus être désignés sous le nom d'« animaux de boucherie ».

Le chiffre donné pour une qualité déterminée représente évidemment la moyenne des prix pratiqués pour les animaux rangés dans cette qualité. C'est ainsi que les cours du bœuf au marché du 25 août à la Villette ont été fixés comme suit : Extra, 13,40 ; 1^{re} qual., 12,40 ; 2^e, 11,10 ; 3^e, 9,50. Cela veut dire naturellement que certains animaux exceptionnels ont pu atteindre 13,75 ou même pour des sujets très spécialement recherchés 14 francs ; les animaux de première qualité s'échelonnaient de 12 à 13 francs, ceux de seconde de 10 à 12, ceux de troisième enfin de 9 à 10, ce qui donne une marge d'appréciation d'autant plus satisfaisante que le mode de vente « à l'estime » ne permet pas une exactitude rigoureuse et que l'établissement des cours se fait obligatoirement d'après les renseignements donnés par les vendeurs et acheteurs, sans autre garantie possible que la bonne foi des uns et des autres.

Ajoutons enfin que ces cours sont ceux pratiqués sur le marché et qu'ils ne sauraient être transposés tels quels pour les transactions en province, le vendeur ayant eu à supporter la perte en cours de route, les frais de transport, marché et commission pour lesquels nous avons donné des chiffres-types.

Ces considérations étant posées, nous reproduisons le tableau donnant la composition des diverses qualités au marché de la Villette, d'après des renseignements fournis par M. Cauchemez, directeur du Service sanitaire du Marché, en tenant compte de ce que les facteurs qui influent sur la qualité sont de plusieurs ordres : race, sexe, âge, conformation particulière à chaque animal, mode d'alimentation.

Ce tableau permet de trouver immédiatement pour un animal déterminé, la qualité à laquelle il se rattache.

Nous recommandons vivement à nos adhérents de faire en sorte de pouvoir le consulter facilement, le cas échéant.

QUALITE EXTRA

(Cotation officielle non publiée)

Gros bétail. — Les normands de 300 à 400 kilos nets. — Les bœufs blancs 2 à 3 ans préparés pour la boucherie (châtrons-génisses). — Les limousins, les manœuvres-durhamisés.

Veaux. — Les très bons gâtinais d'Eure-et-Loire (Brou, Chartres). — Les veaux de Bauche, Brie, Eure (Nonancourt). — Les nivernais de Cosne. — Les bœufs tourangeaux (Blois, Vendôme, Langeais, Chinon).

Moutons. — Les agneaux de 6 mois (11 à 13 kilos de viande parfois 16 kilos) des races Southdown et croisés (nivernais, charmois, dishley-mérinos, mérinos, Côte-d'Or, Beauce, Ile-de-France).

Porcs. — Les meilleurs maigres.

1^{re} QUALITE

Gros bétail. — Les mêmes animaux, plus âgés et plus lourds. Les Saletés des Charentes. Les très bons gris de l'Ouest.

Veaux. — Les mêmes moins blancs. Les champenois. Les bons manœuvres.

Moutons. — Les moutons dishley-mérinos, nivernais, berrichons, mérinos de la Crau, les bons solognots, les « Gap », les vendéens (dishley).

Porcs. — Les maigres moins bons. Les meilleurs « gras du pays » nourris en fermes de l'Ouest. Les meilleurs du Centre et du Midi.

2^e QUALITE

Gros bétail. — Les mêmes, moins bons. Tous les gris de l'Ouest, sauf les très bons. Les garonnais et toulousains (Gascogne).

Veaux. — Les mêmes, rouges et maigres. Les bons vendéens, bretons, normands, angevins. Les veaux « de service » : toulousains, limousins.

Moutons. — Les bonnes brebis. Les bons algériens. Les bons bizets lauraguais et albiges. Les moutons de première trop lourds.

Porcs. — Les mêmes, moins bons. Les gros gras nourris industriellement : porcs de nourrisseurs et laitiers. Les porcs du Centre et du Midi, moins bons.

3^e QUALITE

Gros bétail. — Les grossiers de toutes races.

Veaux. — Les salers et ferrandais. Les mauvais toulousains. Les aveyronnais, les morvandiaux.

Moutons. — Les caennais. Les lauraguais et albiges moins bons. Les algériens moins bons.

Porcs. — Les cochons.

4^e QUALITE

Gros bétail. — Les « pampines ». Les saucisses, vieilles vaches destinées à la charcuterie.

Veaux. — Les brouillards et les crevards : veaux de 15 à 30 jours nourris avec des produits de substitution.

Moutons. — Les landais. Les vieilles brebis de toutes races.

Porcs. — Les verrats.

Nouvelle manière de vendre la viande

Les bouchers en gros et en détail d'Angleterre commencent à s'émouvoir d'une nouvelle manière de débiter la viande qui — si elle se généralisait — serait susceptible de transformer le marché et de leur nuire beaucoup. La méthode vient d'Amérique. A l'abattoir même, les quartiers sont coupés à l'extrême limite et débités en petits morceaux correspondant exactement aux demandes des ménages. Ces morceaux, emballés très soigneusement de suite, mais dans des emballages en carton, conservés par le froid, supportent les voyages les plus longs et sont vendus tels quels dans certains quartiers de Londres et chez d'autres commerçants que les bouchers, par les épiciers et marchands de comestibles. Les consommateurs sont, paraît-il, très satisfaits et de la présentation et de la saveur de cette viande ; c'est ce qui rendrait la concurrence particulièrement dangereuse.

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOS CESTS RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

Du Traitement des Semences de Céréales contre la Carie

La Presse Agricole, sous les signatures des plus autorisées, a démontré amplement que le sulfate de cuivre employé contre la carie des céréales peut détruire leur faculté germinative dans des proportions variant de 20 à 50 % lorsqu'il s'agit de grains fissurés, même légèrement, au battage et lorsqu'on ne prend pas les plus grandes précautions, notamment la neutralisation par un lait de chaux.

Il existe un produit que tout agriculteur qui réfléchit devrait employer pour traiter ses semences : c'est la Poudre Saint-Eloi.

Des expériences comparatives récentes ont été faites à son sujet par des praticiens émérites ; elles confirment les résultats observés depuis bientôt trente ans par d'innombrables agriculteurs de France et d'Amérique du Nord. Nous en publions ci-après le résumé (1) :

« L'ECOLE REGIONALE D'AGRICULTURE D'ARRAS, l'éminent directeur, M. Malpeaux, ingénieur-agronome, a étudié en laboratoire et en grande culture, sur des blés triés, battus à la machine et au tonneau et sur des blés tout venant, les effets du sulfate de cuivre à 1 % et 2 %, seul ou neutralisé à la chaux, de l'acide de cuivre et de la Poudre Saint-Eloi. Il confirme la nocivité du sulfate de cuivre non neutralisé et ajoute :

« Le grain traité à la Poudre Saint-Eloi donne un pourcentage élevé de germination et réduit au minimum la dépression qui se produit dans l'éclosion des semences. »

« Les parcelles ensémençées avec du grain traité à la Poudre Saint-Eloi sont nettement plus drues. »

« L'ECOLE D'AGRICULTURE DES TROIS-CROIX-RENNES, le résultat des expériences réalisées en laboratoire et en pleine terre a été que :

« Bien certainement la Poudre Saint-Eloi active la germination et donne ainsi une vigueur plus grande à la jeune plante. »

« AU CENTRE REGIONAL D'EXPERIMENTATION DE LA MOTTE-ACHARD (Vendée), des essais comparatifs ont été faits au cours des automnes 1928 et 1929 en sol argilo-siliceux sur du blé Wilson de sélection génétologique avec le sulfate de cuivre, un traitement à sec et la Poudre Saint-Eloi. M. BUTON, le distingué directeur de la Station, a pu déclarer :

« C'est dans les parcelles où le blé a reçu un traitement humide que la germination s'est effectuée le plus rapidement et le plus vigoureusement. »

« La parcelle traitée à la Poudre Saint-Eloi l'emporte sur les autres aussi bien par son avance que par sa végétation vigoureuse. »

(A suivre.)

(1) Le détail complet des expériences indiquées dans cet article sera donné à toute personne qui en fera la demande aux vendeurs de Poudre Saint-Eloi ou à la direction, 43 à 51, rue de la Gare, à Blois.

A propos des Blés de force américains

Au sujet des légendes tendancieuses, que l'on cherche à accrédi-ter dans notre pays, à propos des fameux « blés de force » américains, nous donnons ci-dessous un extrait de la revue américaine *Farm Implementation News*, du 16 janvier 1930, page 20, sous la signature de M. Bacon, ingénieur, et déjà paru dans plusieurs journaux :

« Les recherches faites en 1927-1928, par les spécialistes du marché des grains de la Société Expérimentale américaine d'Agriculture de l'Illinois, ont démontré que :

» Sur 89.741 chargements de wagons des divers points du territoire, seulement 740 wagons, soit environ 1 % seulement, étaient du blé numéro 1.

» Plus de la moitié du blé inspecté n'était que du numéro 5 et inférieur ; un cinquième ne méritait même pas de classification.

« Les chiffres du Département de l'Agriculture du Gouvernement des Etats-Unis indiquent que de 1880 à 1900, tous les blés étaient pratiquement de qualités 1, 2 ou 3. En ce temps le tout était de bonne qualité, alors que maintenant une certaine quantité ne mérite même plus d'être classée. »

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

	Par 170 k.	50 l.	25 l.
Demi-fluide	3 20	3 60	4 70
Epaissie	3 30	3 70	4 10
P ^{re} cylindre vapeur	4 70	5 10	5 50
Pour Mouvements	3 40	3 80	4 20
P ^{re} Transmissions	3 20	3 60	4 70

Pour écremeuses :

Demi-blanche	4 10	4 50	4 90
Blanche pure	4 60	5 00	5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	3 90	4 30	4 70
Fluide, 1/2 fluide	4 20	4 60	5 00
1/2 épaisse	4 50	4 90	5 30
Epaissie	5 20	5 60	6 00

Huile «Evergreen», toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse

Huile de ricin pure	7 60	8 00	8 40
Huile de ricin pure	8 00	8 40	8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes. En fût de 100 kg., 3 fr. 60 le kilo

CONSEILS DE FUMURE pour les prochains Ensemencements de Blé d'Automne

Les battages sont suffisamment avancés dans notre région de l'Ouest pour avoir désormais une idée précise sur les rendements. Ceux-ci sont généralement très inférieurs à ceux de l'an dernier, certains réduits des deux tiers, ce qui laisse évidemment le cultivateur en perte, quelque soit le prix qu'on puisse raisonnablement souhaiter pour la vente du blé cette année.

Nous savons que les conditions météorologiques ont été déplorables depuis l'ensemencement jusqu'au battage (moisson comprise) aussi est-il naturel que le rendement de 1930 soit inférieur à celui de 1929, mais l'écart de 1 à 3 que l'on trouve trop couramment dans notre région prouve incontestablement qu'il y a encore de grands progrès à réaliser dans la culture du blé, car là où ces progrès sont un fait accompli, les rendements sont restés élevés et seulement de quelques quintaux inférieurs à ceux de l'an dernier.

Pour n'en prendre qu'un exemple, mais particulièrement probant, car les terres dont nous allons parler ne sont pas par elles-mêmes des terres de premier ordre ; à l'Ecole d'Agriculture de Notre-Dame-La-Potrie, près La Mothe-Achard (Vendée), après une bonne préparation du sol, et une copieuse fumure rationnelle, une variété bien adaptée au sol et au climat et provenant de sélection génétologique (Vilmorin 23), a donné encore cette année au champ d'expérience un rendement de 28,2 quintaux à l'hectare au lieu de 34,5 quintaux en 1929.

On voit, par cet exemple, combien les circonstances météorologiques n'ont qu'une influence relative en très bonne culture puisque nous n'avons que 6,3 quintaux d'écart sur un rendement de 34,5 quintaux entre une année où les conditions météorologiques ont été exceptionnelles et une autre où elles ont été exceptionnellement mauvaises.

Nous rappelons rapidement les principales conditions de bonne culture du blé.

1^{re} Terre saine ;

2^{re} Terre propre ;

3^{re} Terre bien préparée, suffisamment tassée, surface légèrement moutueuse après semis ;

4^{re} Semence sélectionnée d'une variété convenant bien au sol et au climat ;

5^{re} Fumure bien comprise.

Nous voulons seulement insister aujourd'hui sur le cinquième point : la fumure bien comprise.

Comme toutes les plantes cultivées, le blé exige : de l'azote, de l'acide phosphorique, de la potasse, de la chaux.

CES ÉLÉMENTS SE TROUVENT RÉUNIS DANS LE FUMIER DE FERME, mais ce fertilisant :

1^{re} Ne rend pas au sol tous les éléments que les récoltes y ont puisés (fourrages transformés en travail, lait, viande, etc., produits exportés grains vendus à l'extérieur).

2^{re} Réflète la composition du sol (les plantes ne pouvant consommer de façon normale un élément qui manque dans leur garde-manger, un sol pauvre en cet élément ne pourra donner qu'un fumier pauvre en cet élément).

3^{re} Est pauvre par lui-même et mal équilibré (un fumier bien fait ne renferme guère par tonne que 5 kilos d'azote, 3 kilos d'acide phosphorique et 5 kilos de potasse ; il est trop riche en azote eu égard à sa teneur pour les deux autres fertilisants).

4^{re} La lenteur de sa décomposition dans le sol ne lui permet pas de pourvoir à toutes les exigences alimentaires du blé au cours de sa végétation.

Pour ces raisons, la fumure au fumier de ferme devra toujours être complétée par un apport d'engrais chimiques.

De plus, le fumier de ferme contenant toujours des graines de mauvaises herbes et une fumure faite au dernier moment risquant de laisser le sol soulevé, ce qui est contraire au bon développement du blé qui aime les sols rassis, il est toujours à conseiller d'appliquer le fumier de ferme à la culture précédente et non directement au blé. Dans ce cas, pour le blé même, la fumure minérale est seule utilisée.

Les engrais azotés qui apportent l'élément azote assurent un vigoureux départ de la végétation et favorisent l'obtention de hauts rendements. Ils sont indispensables à la croissance des tiges et des feuilles, mais employés sans discernement et à l'exclusion des autres engrais, ils risquent de favoriser la verbe, la rouille et l'échaudage.

Les engrais phosphatés, qui apportent l'élément acide phosphorique, contribuent à stimuler l'activité du système racinaire, à améliorer la résistance des tiges, ils favorisent la formation du grain et hâtent la maturité.

Les engrais potassiques qui apportent l'élément potasse viennent renforcer l'action des engrais phosphatés, ils contribuent surtout à améliorer considérablement la résistance du blé à la verse, à la rouille et à l'échaudage. La potasse favorise en particulier la nutrition de la plante et la fabrication de l'amidon qui s'accumule plus vite dans le grain ; celui-ci est plus rempli et la densité de l'hectolitre augmente.

Parfois, encore trop négligés jusqu'ici, les engrais potassiques sont d'autant plus indispensables aux cultures d'automne que les cultures précédentes (généralement légumineuses ou plantes sarclées) sont très exigeantes en potasse et laissent le sol appauvri en cet élément.

Une preuve d'ailleurs évidente de la nécessité et de la bonne action des engrais potassiques pour la culture du blé réside dans les excellents résultats des essais entrepris depuis plusieurs années par les Offices Agricoles de chaque département. A titre d'exemple, nous rappelons que pour le Maine-et-Loire, la moyenne de l'augmentation de rendement pour 58 essais, contrôlés par l'Office Agricole Départemental, est de 4 quintaux à l'hectare due à l'emploi de 200 kilos de chlorure de potassium.

En résumé :

Les éléments azotés, acide phosphorique et potasse ont chacun leur action propre, ils se complètent et chacun est indispensable ; vouloir en négliger un au détriment des autres, c'est se condamner à des déceptions qui ont toujours leur répercussion fâcheuse sur le portemonnaie.

D'une façon générale, on peut conseiller à l'automne la fumure suivante :

Engrais azoté : Sulfate d'ammoniaque, 100 kilos à l'hectare.

Engrais phosphaté : Superphosphate ou scories, 500 kilos à l'hectare.

Engrais potassique : Sylvinité riche, 500 kilos à l'hectare, ou chlorure de potassium, 200 kilos à l'hectare.

Dans les terres fortes et qui manquent de chaux, nous conseillons beaucoup l'emploi des scories et du chlorure aux doses ci-dessus indiquées. Ces deux engrais se mélangent très bien et peuvent s'étendre de préférence une quinzaine de jours avant les semailles.

Si l'on fait usage de sylvinité, il est prudent de l'étendre au moins 15 jours à l'avance, un mois serait mieux.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

Ulcères Variqueux Plaies de Jambes Varices

Beaucoup de personnes, n'attachent pas assez d'importance au début de ces affections. Aussi sont-elles bien surprises lorsque les plaies se forment, et s'aggravent, que les bords en deviennent dur, et se tuméfient.

D'autres, faisant usage de pomades ou produits quelconques, ont pu fermer ces plaies, mais pour quelques jours seulement.

Il s'aperçoit bientôt de la réouverture de leurs plaies accompagnée de douleurs plus vives qu'avant.

Quel moyen de guérir cette affection, la nuit surtout avec la perspective de l'amputation.

Or, il n'est qu'un seul moyen de guérir à tout jamais, sans médicaments, sans opérations, et sans arrêt de travail.

Seules, les applications externes de BUTON, du Tour, 23 rue Victor-Hugo, 23 avenue de la République, à Paris, la disparition des Varices par l'épuration et la régulation du cours sanguin des jambes atteintes.

Des milliers de Guérisons ont été obtenues.

En voici des preuves : M. Charpentier Marcel, à Toulon, par Argenteuil (Seine), guéri en quelques semaines d'une plaie variqueuse.

M. Guignard, à Montigny (Vendée), 60 ans, guéri en 15 jours par l'épuration et la régulation du cours sanguin des jambes atteintes.

M. Chénier, à Paris, guéri en 15 jours par l'épuration et la régulation du cours sanguin des jambes atteintes.

M. Chénier, à Paris, guéri en 15 jours par l'épuration et la régulation du cours sanguin des jambes atteintes.

M. Chénier, à Paris, guéri en 15 jours par l'épuration et la régulation du cours sanguin des jambes atteintes.

M. Chénier, à Paris, guéri en 15 jours par l'épuration et la régulation du cours sanguin des jambes atteintes.

A propos des Hybrides producteurs directs et de leur Vinification

A tort ou à raison — nous pensons que c'est à tort — les producteurs directs se sont développés dans notre région. Nous persistons à penser que ce n'est pas rendre service à la viticulture en général que d'indiquer aux viticulteurs le moyen de chasser les goûts plus ou moins foxés apportés dans les vins par les dits cépages. Toutefois, depuis quelques années, les recherches des hybridateurs ont abouti néanmoins, à la création de « numéros » intéressants et nous suivons depuis trois ans : Siebel 2859, 880, 1.000, Baco 22 A, Bertille Seyve, 450, Gaillard 157, Siebel 2.653. Ces divers cépages paraissent avoir aider le vigneron à supporter les longues crises. A n'en pas douter, ils diminuent les frais de main-d'œuvre et pour ceux-là, pour le Noah, l'Othello, il y a lieu d'appliquer, la vinification suivante :

En principe, d'abord, soulignons ce fait que la pratique démontre : le degré de maturité a une grande influence sur le goût de fox. La vendange avant

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scriba, Nantes. Service réservé à nos Adhérents, 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

134. — A vendre sur pied une coupe de châtaigneraie de 6 à 7 ans.
135. — A vendre, en bon état, herse et charrette. S'adresser à M. Eraud, au Petit-Clos, Rezé.
136. — A vendre coq wyandotte blanc 15 mois, pure race, 40 francs.
137. — A vendre : 1^{re} une baratte « Simon » montée sur pieds, pourrait marcher au moteur, parfait état, 300 fr. environ ; 2^e une écumeuse, bon état, 400 fr. environ.
137. — A vendre, jument blanche, taille moyenne, 9 ans. S'adresser à M. Hannon Marcel, Frère-Rond, route de Clisson, Vertou.

DEMANDES

101. — On demande jeune homme libéré du service militaire pour culture vignes et soins aux vins. Appointements fixes et pourcentage.
102. — On demande célibataire de 40 à 50 ans pour surveiller travaux agricoles et jeunes gens. Place stable et de tout repos en Loire-Inférieure. Traitement fixe, logé, nourri, chauffé, etc...
103. — Ménage, deux enfants, 5 et 10 ans, homme chef de petite culture ou garde particulier, femme basse-cour, livres octobre, demandant place. S'adresser à M. Prier Lancelle, Sarzeau (Morbihan).
104. — Demande pour Anjou, garde-chasse, surveillant de propriété, toutes mains, catholique pratiquant, très sérieux, références exigées. Comte de Fresnay, Champocé (Maine-et-Loire).
105. — Homme toutes mains pour petite exploitation agricole est demandé par Curé des environs de Nantes. S'adresser aux bureaux du journal.
106. — On demande un ménage, le mari jardinier basse-courrier, la femme cuisinière, s'occupant un peu de la basse-cour, le ménage nourri, sans enfants. On prendrait séparément un jardinier et une cuisinière avec bonnes références.
107. — Demande, pour Anjou, ménage, jardin, toutes mains, femme petite basse-cour, cuisinière. S'adresser M. de Luigné, Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne).
108. — On demande ménage, le mari jardinier, la femme s'occupant de la basse-cour, pour Basse-Goulaine.
109. — A louer pour la Saint-Georges 1931, une ferme de 18 hect., située Commune du Bignon. S'adresser à M. de Sorbay, Geneston, Montbert (L.-I.).
110. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

UNE JOURNÉE AU BORD DE LA MER

Billets à prix réduit

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public que tous les dimanches, du 22 juin au 14 septembre 1930, ainsi que les lundis 14 juillet (Fête Nationale) et vendredi 15 août (Assomption), elle mettra en marche des trains d'excursion entre Nantes-Etat et Pornic et retour, avec délivrance au départ de Nantes-Etat et de Pont-Rousseau, de billets à prix réduit, valables un jour et à destination des Moutiers, de la Bernerie et de Pornic.

Les horaires de ces trains sont indiqués ci-après, en ce qui concerne le 29 juin :

ALLER. — Nantes-Etat, départ 6 h. 38 ; Pont-Rousseau, départ 6 h. 47 ; Les Moutiers, arrivée 7 h. 59 ; La Bernerie, arrivée 8 h. 7 ; Pornic, arrivée 8 h. 20.
RETOUR. — Pornic, départ 18 h. 43 ; La Bernerie, départ 19 h. 15 ; Les Moutiers, départ 19 h. 6 ; Pont-Rousseau, arrivée 20 h. 25 ; Nantes-Etat, arrivée 20 h. 32.
Des affiches apposées dans les gares indiquent les prix et conditions de délivrance des billets.

SAVON DE MENAGE

72 pour cent garanti pur

LE PETIT NAVIRE

Savonneries Bretonnes NANTES

Pour les commandes s'adresser à la Coopérative du Syndicat



Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ; Prevost, à Héric ; Sicaud, à Fay-de-Breagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Laget, à Savenay ; Thibault, à St-Jeann-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-roux, à Plessé.



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1.	170 »
Riz Saigon Importation N° 2.	165 »
Issues de riz.	90 »
Farine de Manioc.	140 »
Remoulage de fèves.	78 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.	
« LE TITAN ».	115 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.	
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.	

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)	
Farine de maïs.	130 »
Sorgho logé dép. Nantes.	108 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	
Aliments pour Volailles et Lapins	
Granulé condensé.	116 »
Grande Pondeuse.	121 »
Farine de viande.	172 »
Poudre d'os alimentaire.	86 »
Farine d'os alimentaire.	91 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses.	130 »
Boulettes « OVOX » N° 2 pour poussins.	130 »
Provende « LAPOX » pour lapins.	110 »
Farine de Poisson supérieure.	190 »
Viande extra.	190 »
Coquilles huîtres.	50 »
Sur wagon départ Nantes.	

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses.	96 »
Son mélassé Say, 50 %.	113 »
Paille mélassée Say, 50 %.	82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX	
Aliment complet N° 1, 40 %	
avoine, 35 % mélasses.	99 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédanés, avoine tourteaux)	109 »
ALIMENTATION DES BOEUFs ET VACHES	
« Optima » :	
p ^r vaches laitières (en cub.)	120 »
p ^r engraissement d. boeufs	129 »
p ^r veaux (le sac de 5 k.).	15 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1.	85 »
« Sucraff » N° 2.	82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :	
p ^r engraissement des porcs	120 »
pour porcelets et truies.	172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.	

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sacs à Grains

En jute 1 ^{er} choix :	
135x70 cm., poids 800 gram.	7
122x60 — — — — — 620 —	7
120x60 — — — — — 610 —	6 95
135x68 — — — — — 1.100 —	11 25
Prix nets et franco P. V. gares Loire-Inférieure par 25 sacs.	

LES BONS FUTS FONT LES BONS VINS !

Pour cela 2 produits :

« LE MORUANT » produit scientifique le plus actif (marque déposée), nettoie, dégrout, dépique les fûts.

« LES MÈCHES NANTAISES » douces, aromatisées, conservent les fûts et les vins.

Exigez ces deux marques chez votre fournisseur habituel

Gros, spécialité œnologique - BALLAIN & GAILLARD - Nantes

ENGRAIS CHIMIQUES

R DELAFOY & C^{ie}

NANTES - ANGERS - SAINT-SERVAN

QUELQUES BONNES MARQUES

SPECIALITE D'ENGRAIS COMPLETS

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, ceintures toutes les 10 mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisses sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :	
Jute : vert gras ou vert enduit	12 80
Liti et Jute : vert gras.	14 50
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou	17 25
— N° 2 vert gras.	18 50
— N° 3 gras, cachou ou enduit.	19 90
— N° 4 vert gras.	21 35
Coton : N° 1 vert enduit.	17 80
— N° 2 gras, enduit ou cachou.	19 90
— N° 3 vert gras.	21 70
— N° 4 vert gras ou cachou.	22 »

Passer les commandes au Syndicat.



— Tenez, mon ami, deux sous pour acheter du pain.
— Deux sous... au prix actuel il m'en faudrait cent pour moi et ma famille.

Sacs à Son

Bons sacs à son d'occasion ?	
Tout premier choix 130x72.	7 10
Bon choix — — — — —	6 55
Ordinaires solides — — — — —	5 60

Prix, pour sacs marqués 1 face, confectionnés avec coutures rabattues, franco à partir de 50 sacs. Prix départ, pour quantités inférieures.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLEANS

Eté 1930

LE FINISTERE EN AUTOCAR

Pour permettre aux touristes la visite des beautés du Finistère, où l'on trouve à la fois des côtes rocheuses sauvages, de petites rivières aux décors riants et variés, des landes fleuries, de vieilles églises et de riches calvaires, la Compagnie d'Orléans organise, au départ de Quimper, du 1^{er} juin au 30 septembre 1930, cinq circuits automobiles d'une journée ou d'une demi-journée.

L'un d'eux comporte un trajet facultatif en bateau, de Bénodet à Quimper, sur l'Odet, la plus jolie rivière de France.

Prix de transport par place : de 25 à 50 fr., suivant les circuits.

Prix spécial pour les touristes prenant des billets pour les cinq circuits à la fois : 190 francs.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment :

A Paris : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, ou aux Bureaux de Renseignements de la gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V.

A Quimper : à la gare ; aux Autocars de Cornouaille, 10, boulevard Amiral-de-Kerguelen ; aux Transports Maritimes de Cornouaille, 46, quai de l'Odet.



Nantes, le 10 septembre.

Grains et Farines

Blé en disponible, base 74 k ^g , suivant qualité.	150 à 155
Avoines grises ou noires.	72
Avoines bigarrées.	69
Sarrasin.	77 »
Orge.	79
Son.	40
Seigle.	78
Mais Plata.	83
Mais Indo-Chine.	85

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :	
Paille de blé bottée.	245 à 250
Paille de blé pressée.	245 à 250
Paille d'avoine pressée.	205 à 210
Paille d'orge pressée.	200 à 205

Cours du Bétail

MARCHE AUX BESTIAUX
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 5 septembre

On cote le demi-kilo :	
BOEUFs : 4. — Derrière : 1 ^{re} qual., 7 à 7.50 ; 2 ^e , qual., 6 à 6.50 ; 3 ^e qual., 5 à 6 fr.	
Devant : 1 ^{re} qual., 5.25 à 5.75 ; 2 ^e qual., 4.25 à 4.75 ; 3 ^e qual., 3.25 à 3.75.	
VEAUX : 353. — 1 ^{re} qual., 8.75 à 9.75 ; 2 ^e qual., 7.75 à 8.75 ; 3 ^e qual., 6.75 à 7.75.	
MOUTONS : 232. — 1 ^{re} qual., 9.50 à 10.50 ; 2 ^e qual., 8.50 à 9.50 ; 3 ^e qual., 7.50 à 8.50.	

MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs
Rentrés : 353.
Prix du kilo sur pied : plus haut, 8 fr. ; plus bas, 6 fr. ; moyenne, 7 fr.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS
10 septembre

Artichauts, la pièce, 1 fr. — Betteraves, les 12, 3 fr. — Carottes, la botte, 1 fr. — Céleri rave, la botte, 4.50. — Céleri blanc, la botte, 2.50. — Choux pommes, les 16, 12. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 3.50. — Escaroles, les 12, 3.50. — Haricots verts, le kilo, 1.50. — Laitues, le kilo, 0.30. — Melons, les 11, 30 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oignons, le kilo, 0.70. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Poires, le cent, 20 fr. — Pêches, le kilo, 3 fr. — Radis, les 12, 3 fr. — Raisin, le kilo, 5 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 15.	
---	--

Cours des Vins

Muscadet 1 ^{er} choix.	700 à 750
2 ^e — — — — —	650 à 700
Gros Plant.	300 à 350

VINS D'ANJOU

Rouges Cabernet.	500 à 700
Rosés supérieurs.	700 à 900
Blancs ordinaires.	350 à 500

La barrique de 225 litres prise au cellier du vendeur.

Pommes à cidre, 570 à 625 fr., suivant qualité.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE

Tonnellerie et Viticulture
chez **Emile Boullery**
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133 51 - R. C. Nantes 12 279

COOPERATIVE

Huiles de Tab'e

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur. 375 »
Savon blanc extra silicaté. 325 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre. 390 »
en morceaux de 500 gram. 390 »
Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

	Fûts	Fûts	Seaux
	50 L.	25 L.	12 500
Diaphane supérieur.	330	335	340
Extra pur.	285	290	295
Diaphane.	215	220	230

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres.	225 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres.	241 »
Essence Tourisme, bidons de 50 litres.	251 »
Pétrole blanc cristallin en caisses.	120 »
Essence poids lourd.	126 »
Essence tourisme.	127 »

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

Remise spéciale à nos adhérents.

Nous consulter.

Charbons

(Nous consulter).

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN
Grosse chaux en belles pierres blanches. 105 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.
Chaux blutée pour amendements. 125 »
Fleur de chaux blutée pour vigne. 140 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.
La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épaisseurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux.

Sacs à Farine

1/2 culasse 125x60 rayé noir.	9 50
100 kilos, 135x65 — — —	11 85
100 kilos, 130x68 — — —	11 90

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 14 septembre : Châteaubriant, Savenay.
Lundi 15 : Saint-Nazaire, Varades, Vieilleville, Nozay, Pontchâteau.
Mardi 16 : Herbignac, Légé, Marsac, Saint-Mars-la-Jaille, Montoir-de-Bretagne, Paulx.
Mercredi 17 : Saint-Emilien-Blain, Machecoul, Montbert, Le Pin, Rouans, Vigneux, Châteaubriant, Savenay.
Jeudi 18 : Ancenis, Fresnay, Héric, Saint-Père-en-Retz, La Chapelle-Heulin, Saint-Etienne-de-Corcoué.
Vendredi 19 : Madeleine-Guérande, Nort, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 20 : Maumusson, Le Temple-de-Bretagne.



NANTES (Talensac)
BOEUF. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 8 à 15 ; 2^e qualité, 3 à 4 ; 3^e qualité, 2 à 3.
VEAU. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7.50 à 14 ; 2^e qualité, 7.50 à 8 ; 3^e qualité, 4 à 6.50.
MOUTON. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 10 à 11 ; 2^e qualité, 8 à 10 ; 3^e qualité, 5 à 6.
BOURRE. — Le demi-kilo : 7 à 7.50.
CEUFs. — La douzaine : 6 à 7.
LAPIN. — Le demi-kilo : 6.50 à 7.
POULET. — Le demi-kilo : 8 à 9.50.
Foire. — Chevaux de trait, 1.800 à 4.500 fr. ; poulains, 2.000 à 3.000 fr. ; vaches, 1.800 à 4.500 fr. ; génisses, 1.400 à 1.600 fr. ; taureaux, 1.000 fr. ; porcs de lait, 180 à 300 fr.
Prochaine foire : 11 octobre

CANDE

Froment, 145 à 150 fr. ; orge, 80 à 85 fr. ; sarrasin, 110 à 115 fr. ; avoine, 80 à 85 fr. ; seigle, 70 à 75 fr. ; pommes de terre, 40 à 45 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 280 à 300 fr. ; foin, 350 à 380 fr. ; beurre, le demi-kilo, 4 à 4.50 ; œufs, la douzaine, 5.50 à 6 fr. ; poulets, la paire, 24 à 32 fr. ; pigeons, la paire, 18 à 20 fr. ; oies, 25 à 32 fr. pièce ; lapins, 12 à 18 fr. pièce ; lapins de garenne, 5 à 5.50 pièce ; lièvres, 30 à 35 fr. pièce ; perdrix, 7.50 à 8 fr. pièce.
Porcs gras : amenés 45, vendus 45, le kilo 8 à 8.50. Porcs maigres : amenés 130, vendus 130, de 350 à 540 fr. pièce. Porcelets : amenés 360, vendus 340, de 180 à 260 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Blé, 145 fr. ; seigle, 90 fr. ; sarrasin, 70 fr. ; avoine, 80 fr. ; orge, 80 fr. ; son, 60 fr.
Paille, 100 fr. les 500 kilos ; foin, 100 fr. 125.
Pommes de terre, 60 fr. les 100 kilos. Cidre, 250 à 270 fr. la barrique, droits en sus.
Beurre : en gros, 8 fr. ; en détail, 12 à 12.50 le kilo.
Œufs, 5.50 à 6.50 la douzaine.

Vieilles poules, 30-32 fr. ; gros poulets, 30-33 fr. ; petits, 20-23 fr. ; moyens, 25-28 fr. la couple ; canards, 35-38 fr. ; lapins, 15-18 fr.

Beufs, 5 à 5.25 le kilo ; vaches, 4.50 à 4.75 ; veaux, 7.50 à 7.80 ; porcs gras, 360 à 550 fr. pièce ; porcs de lait, 200 à 250 fr.

Samedi 13 et lundi 15 septembre, grande foire à Béré.

NOZAY

Blé, 146 à 148 fr. ; seigle, 75 à 76 fr. ; avoine, 69 à 70 fr. ; orge, mouture, 70 à 71 fr. ; sarrasin, 69 à 70 fr. ; son, 60 à 70 fr.

Foin en vrac, 120 à 125 fr. les 500 kilos ; paille pressée, 120 à 135 fr. la treizaine ; poulets, 22 à 30 fr. la couple ; gros, 32 à 33 fr. ; canards, 25 à 28 fr. ; oies, 25 à 30 fr. pièce ; lapins domestiques, 12 à 18 fr. pièce.

Bons lièvres, 20 à 21 fr. la pièce ; levrauts, 6 à 7 fr. le kilo ; lapins de garenne, 5 à 6 fr. ; perdreaux, 6.50 à 7.25 ; petits perdreaux et pouillards, 2 à 4 fr.

Beuf, 4.75 à 5.25 ; vache, 4.25 à 4.75 ; veau, 7 à 7.80 ; mouton, 7.75 à 8 fr. ; porc gras, 7.25 à 7.40 le kilo sur pied. Porcelets de six à huit semaines, 120 à 240 fr. ; de deux à trois mois, 250 à 360 fr. ; courants de trois à quatre mois, 380 à 500 fr. ; jeunes truies adultes, 480 à 600 fr. suivant poids et beauté.

Beufs, 4.50 à 4.60 ; vaches grasses, 4.30 à 4.70 ; veaux, 7.20 à 7.60 ; moutons, 6.90 à 7.30 ; porcs, 7.10 à 7.60.

Samedi 13 et lundi 15 septembre, grande foire à Béré.

Blé